

RAPPORT ANNUEL

TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

RÉSUMÉ

Le présent rapport est préparé par 9209-8656 Québec Inc (« **Groupe Crête** ») pour l'exercice terminé le 30 mai 2024 et énonce les mesures prises pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape de la production de biens au Canada. Il s'agit du premier rapport préparé par 9209-8656 Québec Inc (Groupe Crête) en vertu de la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** »).

Groupe Crête utilise une approche fondée sur le risque pour évaluer et gérer son risque de travail forcé et de travail des enfants. Groupe Crête a effectué une évaluation minimale des risques de ses chaînes d'approvisionnement pour 2023 et a déterminé qu'il existe peu de risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Le présent rapport (le « **rapport** ») décrit la structure, les activités et les chaînes d'approvisionnement de ses entreprises, son processus de diligence raisonnable et sa conformité à la Loi.

1. STRUCTURE CORPORATIVE DE 9209-8656 QUÉBEC INC.

Compagnie	9209-8656 Québec Inc (dba Groupe Crête)
Rapport annuel	2023 à mai 2024
Compagnies propriétés de 9209	GRUPE CRETE FERME NEUVE INC GRUPE CRETE DIVISION ST FAUSTIN INC GRUPE CRETE CHERTSEY INC GRUPE CRETE 1949 INC
Date de dépôt	JUIN 2024

2. STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Groupe Crête est une entreprise de produits forestiers qui exerce ses activités au Canada uniquement au Québec dans les territoires de Lanaudière et des Laurentides. Elle a une capacité de production annuelle de bois d'œuvre d'environ 250 millions de pieds-planche et offre une gamme diversifiée de produits de bois d'œuvre à ses clients du Canada et des États-Unis. Toutes les entités de Groupe Crête (9209-8656 Qc Inc) mentionnées dans le présent rapport sont légalement constituées au Canada et conventionnées par des contrats de travail.

Groupe Crête division St-Faustin Inc	Entreprise manufacturière syndiquée	Convention signée avec Syndicat Unifor local 145
Groupe Crête Ferme Neuve Inc	Entreprise manufacturière syndiquée	Convention signée avec Syndicat Unifor local 3094
Groupe Crête Chertsey Inc	Entreprise manufacturière syndiquée	Convention signée avec Syndicat Unifor local 145

Dans ses activités de tous les jours, l'entreprise encadre le travail en usine et celui de ses sous-traitants pour protéger les travailleurs d'âge mineur. Une politique sur les droits des travailleurs est en place et interdit le travail forcé de personne qui ne sont pas d'âge légal pour travailler sur ses produits que ce soit en usine ou à l'extérieur à ces sites de fabrication.

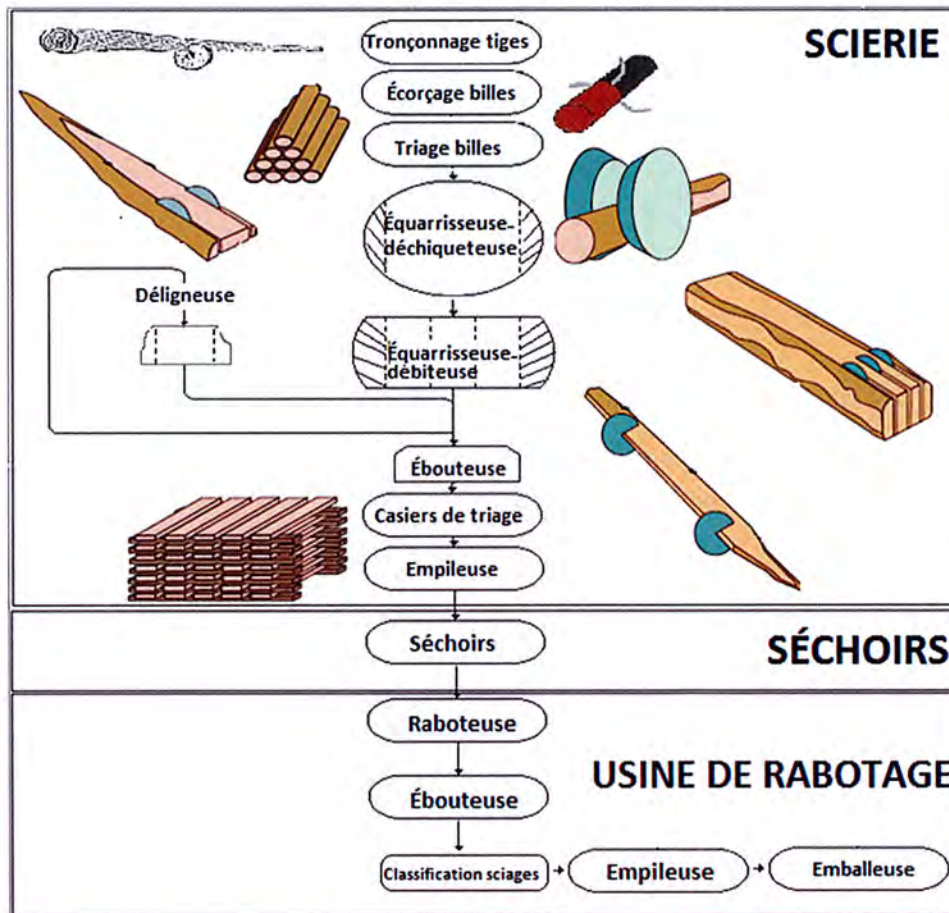
Dans l'ensemble du processus manufacturier et celui de la sous-traitance forestière, le personnel est d'âge légal et de citoyenneté Canadienne ou en règle pour travailler au Canada. La fabrication en usine est hautement informatisée et les logiciels d'optimisation sont principalement de source Canadienne.

Le bois scié après avoir été raboté est emballé et inventorié dans les cours des usines en attendant d'être expédié chez le client Canadien ou Américain selon la commande prise par le bureau des ventes de la compagnie.

L'ensemble des clients de la compagnie ont pignon sur rue et sont légalement constitués dans les états où ils opèrent.

Les activités de Groupe Crête comprennent les processus de récolte (exécuté par des sous-contractants forestiers engagés par Groupe Crête) et de sciage du bois, illustrés comme suit :

Schéma du processus de fabrication interne du groupe dans les usines de Groupe Crête :



Certification des pratiques forestières par une tierce partie

L'ensemble du bois façonné en usine proviens de terre publique et de pratique forestière régie par les règles internationales FSC. La certification est un outil de conservation forestière non réglementaire fondé sur le marché et conçu pour reconnaître et promouvoir la foresterie respectueuse de l'environnement et la durabilité des ressources forestières. La certification implique des audits annuels par un tier de nos pratiques forestières, et les résultats sont disponibles sur notre site Web. Notre processus de certification comprend un examen de la conformité aux lois, y compris les lois sur l'esclavage *Norme d'approvisionnement en fibre SFI®* : Toutes les activités de fabrication et de remise à neuf du bois d'œuvre de la du Québec est régie par :

- *Norme de chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC)* : Opérations de fabrication et de refabrication au Québec.

3. PROCESSUS DE VÉRIFICATION DILIGENCE RAISONNABLE DES FOURNISSEURS

9209-8656 Québec Inc (Groupe Crête) est en voie de mettre en place un processus de contrôle et d'analyse pour s'assurer d'une vérification diligence raisonnable à l'égard de tous les nouveaux fournisseurs lors de leur intégration et à intervalles réguliers pour les fournisseurs existants.

Ce processus comprendra entre autres :

1. Attestation annuelle de nos fournisseurs de respects des lois et règlements sur le travail forcé ;
2. Examiner et vérifier les fournisseurs, leurs normes de santé et de sécurité et les relations de travail ;
3. Opérer en conformité avec toutes les lois et réglementations pertinentes ;
4. Traiter toutes les personnes avec respect et ne pas faire de discrimination fondée sur, l'origine ethnique, la nationalité, l'origine ou le patrimoine autochtones, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, le handicap ou tout autre motif protégé ;
5. Interdire le travail forcé, le travail des enfants ou les activités criminelles telles que le trafic de drogue, le terrorisme, le trafic d'êtres humains et la contrebande illégale ;
6. Respecter les droits des peuples autochtones, notamment en établissant des relations proactives et mutuellement bénéfiques, en menant des consultations inclusives et en cherchant à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé de ces communautés. Le Groupe Crête travaille en continue à harmoniser ses pratiques de coupes de bois sur les différents territoires autochtones avec les conseils de bandes et les familles présentes sur les territoires forestiers de Lanaudière et des Laurentides ;
7. Enfin, 9209-8656 Québec Inc n'a été informée d'aucune allégation de traite de personnes ou d'esclavage à l'encontre de l'un ou l'autre de ses fournisseurs. Si elle était informée de telles allégations, 9209-8656 Québec Inc agirait immédiatement et les signalerait aux autorités responsables.

4. CONFORMITÉ

9209-8656 Québec Inc s'entend pour réaliser en 2024 une évaluation des risques internes et externes de ses chaînes d'approvisionnement, en tenant compte des éléments suivants :

1. Les services commerciaux rendus par les fournisseurs selon leur indice de risque vs le non-respect des termes de la loi ;
2. La présence de groupes démographiques vulnérables présent dans la chaîne de valeur de nos fournisseurs.

5. APPROBATION ET SIGNATURE

Le 26 juin 2024, le présent rapport a été approuvé conformément au sous-alinéa 11(4)a) de la Loi par le conseil d'administration de 9209-8656 Québec Inc.

Conformément aux exigences de la Loi, et plus particulièrement à l'article 11 de celle-ci, j'atteste que j'ai examiné l'information contenue dans le rapport pour les entités déclarantes énumérées ci-dessus. D'après ce que je sais, et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

J'ai le pouvoir de lier 9209-8656 Québec Inc.

Mont-Blanc, le 31 juillet 2024

9209-8656 Québec Inc

Par :


Sébastien Crête
Président